

Réf: Dossier N° 025825

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE SORO TENAN ET FILS »

Siège social Abidjan, Marcory, MARIE KORE,lot 409,ilot 180

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SORO TENAN ET FILS »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS  
TRANSPORT DE PERSONNE ET DE MARCHANDISES  
COMMERCE GENERAL  
ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES ET  
VIVRIER  
S DIVERSES  
PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, MARIE KORE,lot 409,ilot 180

Dirigeant(s) : M SORO TENAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03331 du 02/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18984/GTCA/RC/2021 du 02/09/2021

